

# BOURSE DE RÉDACTION

**1 bourse de 3 500 \$ (maîtrise)**

**1 bourse de 5 000 \$ (doctorat)**

## OBJECTIF DE LA BOURSE D'EXCELLENCE

Permettre aux étudiant(e)s inscrit(e)s à la maîtrise ou au doctorat, peu importe leur université d'attache, mais dirigé(e)s par un(e) chercheur(euse) régulier(ère) du CICC, de se consacrer à temps plein à la rédaction, afin de déposer leur travail de fin d'études (par exemple: mémoire, thèse, travail dirigé, etc.) dans un court délai. La date limite de dépôt du travail de fin d'études est le **31 juillet 2026**. Les personnes ayant déjà reçu une bourse de rédaction du CICC ou de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, au cours du même cycle d'étude, ne peuvent appliquer pour cette bourse.

## PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le [Formulaire de candidature aux bourses et programmes de soutien financier](#) dûment rempli;
- Une lettre de présentation signée (incluant vos coordonnées complètes et courriel) – une page maximum;
- Le projet de recherche et son titre (démonstration du lien de ses travaux avec les problématiques de la criminologie) – une page maximum;
- Un calendrier de réalisations et un échéancier;
- Une [lettre d'appui du directeur ou de la directrice de recherche \(chercheur\(euse\) régulier\(ère\) au CICC\) selon le gabarit du CICC](#);
- Une copie des notes obtenues dans votre programme actuel.  
\*La bourse est offerte exclusivement aux étudiant(e)s dont le directeur ou la directrice principal(e) est membre du CICC. Les co-directions ne sont pas admissibles à ce soutien, sauf dans les cas où le directeur ou la directrice principal(e) n'est pas autorisé(e) à exercer cette fonction.

## ENGAGEMENTS

- Effectuer le dépôt initial de son travail de fin d'études au plus tard le **31 juillet 2026**;
- Fournir un bref rapport au CICC en vue d'une parution dans le CICC-hebdo et sur le site internet du CICC - maximum un mois après le dépôt;
- Présenter les résultats de leur projet dans le cadre des conférences-CICC ou d'une session de présentation par affiches organisée par le CICC.

## VERSEMENT DE LA BOURSE

- Un montant de 2 500 \$ au niveau maîtrise et 3 500\$ au niveau doctorat sera versé au début du projet;
- Les sommes retenues seront versées aux bénéficiaires sur réception au CICC de la preuve du dépôt du travail de fin d'études et du rapport évoqué dans la section ENGAGEMENTS.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Rendement et réalisations académiques aux cycles supérieurs (publications, communications scientifiques, participations à des congrès, bourses, rythme et progression) (40% de la note globale);
- Faisabilité et planification du projet de recherche et de la rédaction (réalisme du dépôt dans les délais prévus) (30%);
- Appui du directeur ou de la directrice (15%);
- Qualité du projet (15%).

## DÉPÔT DU DOSSIER

- En ligne, en remplissant le [Formulaire de candidature aux bourses et programmes de soutien financier](#) au plus tard le **3 avril 2026**.
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.
- Lorsqu'un ou une membre du comité est en conflit d'intérêt avec un(e) étudiant(e), il ou elle ne participe pas à la discussion et à la délibération du concours impliquant l'étudiant(e).

*Veillez noter que les concours du CICC et de l'École de criminologie sont indépendants. Vous pouvez donc déposer votre dossier aux deux départements si vous êtes éligible. Toutefois, les deux comités se consultent pour ne pas octroyer deux bourses à la même personne.*

